

bonheur pourvu que cela serait de nature à aider au développement des charbonnages du Canada.

Si nous négligeons de nous mettre à l'œuvre incessamment et d'inaugurer une politique nationale du combustible, nous courons le grave danger de souffrir des effets d'une grève prolongée dans les charbonnages des Etats-Unis ou encore il se peut fort bien que le gouvernement américain frappe d'un embargo les expéditions de houille à destination du Canada. En face de l'une ou l'autre de ces éventualités, en quelle situation serions-nous, surtout si nous n'étions en mesure de nous approvisionner de houille domestique? Nous devrions saisir l'occasion aux cheveux en toute cette affaire et nous protéger contre toute éventualité. On a fait valoir que la ligne de conduite que j'ai préconisée entraînerait la dépense de plusieurs millions de dollars des fonds publics. A cette objection, je répliquerais que nous devrions être capables de garder au Canada les nombreux millions que nous laissons actuellement sortir du pays pour l'achat de charbon étranger. De plus, nos chemins de fer encaisseraient de fortes recettes en transportant notre houille; nos mines prendraient une nouvelle expansion et il y aurait du travail pour un plus grand nombre de nos ouvriers. On faisait observer ici l'autre jour que lorsqu'elles importaient des Etats-Unis la houille nécessaire à leur exploitation, les aciéries de Hamilton et du Sault bénéficiaient d'un drawback de 99 p. 100. Je me demandais pour quelle raison les industries de cette nature ne devraient pas obtenir un drawback sur la houille lorsqu'elles la feraient venir d'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse.

J'approuve cordialement la ligne de conduite préconisée par l'honorable député de Simcoe-Est l'autre jour, lorsqu'il nous parlait de la farine. Je suis partisan d'un droit d'exportation sur le blé expédié aux Etats-Unis, ce qui obligerait de fabriquer le blé en farine de ce côté-ci. Tous les ans, nous expédions d'importantes quantités de notre blé à Buffalo, et cette ville deviendra bientôt le centre de minoterie le plus important du continent, grâce au blé que nous lui expédions et qu'on y transforme en farine; par conséquent, je suis fortement en faveur de l'imposition d'un droit d'exportation sur le blé expédié aux Etats-Unis pour la minoterie, et de cette façon, on en fera de la farine au pays, ce qui établira l'industrie meunière au Canada et assurera du travail aux nôtres.

Je passe maintenant à la question de l'immigration, question qui a été et est encore fort grave et des plus compliquées. J'y ai beaucoup réfléchi et me suis souvent demandé comment on pourrait bien lui apporter une

solution avantageuse pour ce pays. Je me suis souvent demandé, sans cependant être en faveur de ce régime, s'il ne vaudrait pas mieux admettre indifféremment de toutes les parties de l'Europe ceux qui sont acceptables au point de vue physique et intellectuel et consentent à travailler jusqu'au jour où nous comptons une population, disons, de quinze ou vingt millions, après quoi nous pourrions appliquer le régime proportionnel. J'en suis arrivé à cette conclusion en songeant qu'il faut nourrir, vêtir et loger tous ceux qui nous arrivent au pays. Ce sont autant de clients, et plus ou moins, des producteurs. En n'imposant aucune restriction et en admettant ainsi ces gens, aux aptitudes physiques et intellectuelles requises et désireux de travailler, vous imprimerez un nouvel essor à l'industrie.

Les lois économiques sont parfois étranges. Il ne faut pas grand'chose pour que leur application soient suivies de bons résultats, de même que parfois il faut bien peu pour qu'il en découle des résultats pernicieux. Toutefois, avant et par dessus tout, je tiens à voir la race britannique dominer de préférence à des immigrants provenant de l'Europe continentale et d'ailleurs, et je prétends que la grande majorité des nouveaux venus devrait être de race britannique. Question qui importe, et c'est peut-être dans la proposition courageuse et remarquable de l'honorable député de Vancouver-Nord (M. McRae) que l'on en trouvera la solution. Ce projet m'a réellement étonné et vivement intéressé, mais dans une question d'importance et d'envergure comme celle de l'immigration, nous sommes tenus de reconnaître que ce qu'il nous faut c'est un accroissement de population et qu'il y a lieu de faire quelque chose à la fois de hardi et d'exceptionnel. Personnellement, en ma qualité de simple citoyen canadien, je contribuerais volontiers de ma part au relèvement des impôts qui accompagnerait la mise à exécution de ce projet admirable, selon que je l'entends. Nous devrions, autant que faire se peut, oublier nos divergences de partis et nous employer à la solution de ce problème de l'immigration. Si l'on pouvait donner suite au projet de l'honorable député de Vancouver, créer une commission du genre de celle qui administre les Chemins de fer nationaux, présidée par l'honorable député lui-même, que l'on sait être organisateur et administrateur de premier ordre, et si cette commission pouvait être soustraite à toute influence politique, je suis d'avis que le système fonctionnerait à merveille et qu'en bien peu de temps nous aurions les immigrants qu'il faut au pays pour avancer à pas de géant dans la voie du progrès. Grâce à l'application d'une politique d'immigration convenable, la population du Canada atteindrait